

### ÉDITO

Chères adhérentes, chers adhérents, chers amis,

Je suis heureux d'avoir pu rencontrer et revoir certains d'entre vous lors de notre Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin dernier.

La fin de l'année 2013 et les premiers mois de l'année 2014 ont été difficiles pour tous. L'Unafam a subi une crise interne due à des démissions et des absences de longue durée. Mais elle s'en est relevée. Je remercie les bénévoles, présidents, délégués et salariés. Ils n'ont jamais baissé les bras et se sont saisis des dossiers avec beaucoup de ténacité et de sérieux. Grâce à cet esprit d'entraide et d'implication, tous nos financements ont été renouvelés. Je suis fier de notre association.

Des recrutements ont été engagés : une chargée de communication, un responsable administratif, une chargée d'ingénierie de formation et une Directrice générale ont rejoint nos rangs.

Je souhaite d'ailleurs la bienvenue à notre nouvelle Directrice générale, Fabienne Duboscq. Fabienne Duboscq a fait le choix de continuer sa carrière au sein du secteur associatif, après 13 années passées dans le secteur marchand comme directrice commerciale. Sa première expérience associative s'est déroulée au sein de l'Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (l'Adapt). Pendant 5 ans, elle y a exercé les fonctions de directrice du développement associatif et de la communication et y pilotait notamment la semaine pour l'emploi des personnes handicapées. Elle a poursuivi au sein de la Fondation de l'Avenir pour la recherche médicale appliquée (Fondation issue de la Mutualité) comme directrice de la communication et du développement, puis comme directrice déléguée. Dès sa prise de poste, elle m'a fait part de son souhait de se rendre dans les délégations.

Valoriser l'action de l'Unafam à tous les niveaux, tel est notre objectif commun. Nous avons d'ailleurs consolidé courant juin, notre travail de plaidoyer auprès des institutions. Nous avons notamment cosigné, avec l'Association Nationale des Psychiatres Présidents ou Vice-présidents des Commissions Médicales d'Établissement des Centres Hospitaliers (ANCPME), la Fédération Nationale des Associations d'Usagers en Psychiatrie (Fnapsy) et la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS), une charte pour l'hébergement et le logement des personnes présentant des troubles psychiques (voir p. 2). Nous prévoyons aussi un événement d'ampleur les 10 et 11 octobre, intitulé « MAD DAYS ». Il s'agit de la première manifestation organisée en France à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale (10 octobre) Elle a pour objectifs la prévention, la déstigmatisation et l'information sur les troubles psychiques auprès du grand public (voir p.3).

L'Unafam œuvre pour que nos proches puissent se soigner pour vivre et non vivre pour se soigner. Je suis confiant concernant les résultats de ce travail de longue haleine et vous remercie pour votre engagement.

Bien sincèrement,

Philippe Charrier



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'UNAFAM

Notre AGO a eu lieu à Paris le 26 juin dernier dans une ambiance conviviale et amicale. Toutes les résolutions proposées ont été acceptées à la majorité. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux administrateurs qui nous ont fait le plaisir de nous rejoindre, et nous en profitons pour remercier une nouvelle fois et très chaleureusement les administrateurs sortants pour leur énergie et leur dévouement à la cause.

A la suite du dépouillement des votes de cette AGO, nous vous faisons part de la liste des candidats élus au poste d'administrateur de l'Unafam :

- Madame Béatrice BORREL,
- Madame Marguerite BOURGEOIS,
- Madame Thérèse PRÉCHEUR,
- Madame Roselyne TOUROUDE,
- Monsieur Rémy BAERT,
- Monsieur Alain BONIFAY,
- Monsieur Michel GIRARD,
- Monsieur Michel ZARKA.

La liste des administrateurs composant le Bureau vous sera communiquée après le CA du 3 juillet 2014.

## LES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL S'ALLIENT POUR LE DROIT AU LOGEMENT DES PERSONNES SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHIQUES

Le 13 juin dernier, l'Association Nationale des Psychiatres Présidents ou Vice-présidents des Commissions Médicales d'Établissement des Centres Hospitaliers (ANCPME), la Fédération Nationale des Associations d'Usagers en Psychiatrie (Fnapsy), la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) et l'Unafam ont cosigné une charte\* pour l'hébergement et le logement des personnes présentant des troubles psychiques.

Disposer d'un logement ou d'un hébergement constitue un des facteurs majeurs de stabilisation pour des personnes en souffrance psychique. Il s'agit là d'un véritable enjeu de santé publique. Les propositions contenues dans cette charte sont les suivantes :

**1** Toute personne, en tant que citoyen, dispose du droit au logement ou à l'hébergement. A ce titre une attention particulière doit être portée à la situation des personnes les plus vulnérables, dès l'adolescence et jusqu'au grand âge, pour favoriser ainsi un meilleur parcours d'insertion et de vie.

**2** La mise en place d'un accompagnement global au domicile (SAVS, SAMSAH, auxiliaires de vie, etc.) dans le cadre d'une démarche "d'aller vers" les personnes, en relation, s'il y a lieu, avec les proches et la famille, est de nature à favoriser le maintien dans le logement ou le recours à un hébergement.

**3** La mise en œuvre effective de cette démarche exige une forte coordination entre les intervenants des domaines médical, médico-social et social, dans le cadre notamment de conventions de partenariat.

**4** La création de conseils locaux de santé devrait favoriser une meilleure coordination des acteurs et la réalisation de diagnostics partagés de l'hébergement et du logement. Sur la base des carences ainsi constatées, les contrats locaux de santé proposent des solutions d'accompagnement d'hébergement et de logement, tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Dans ce cadre, la possibilité de places dédiées pourrait être envisagée selon les réalités territoriales.

**5** La déclinaison de ces principes nécessite la définition d'une politique interministérielle coordonnée et la mise en place d'un plan pluriannuel entre les ministères (notamment le ministère de la santé et des affaires sociales et le ministère du logement) et les acteurs concernés. Ce plan devra se décliner à l'échelon régional au niveau des ARS, des Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et des collectivités territoriales concernées.

Les dispositifs départementaux spécifiques devront tenir compte de ces déclinaisons régionales.

Un rendez-vous a été demandé à la ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, par les quatre structures signataires afin de lui présenter cette proposition. Nous vous tiendrons informés des suites qui seront données à cette demande.



ANCPME



\*Pour accéder au Communiqué de presse et à la charte, suivez ce lien : <http://www.unafam.org/Alliance-du-Sanitaire-et-du-social.html>

## L'ORGANISATION DE LA PSYCHIATRIE EN SECTEUR RÉAFFIRMÉE

Le 23 juin dernier, la CME, la Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne Privés non lucratifs (FEHAP), la Fédération Hospitalière de France (FHF), la Fnapsy et l'Unafam ont fait paraître un communiqué\* suite aux premières orientations du projet de loi de Santé présentées le 19 juin par la ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine. Ils s'y déclarent satisfaits de la réaffirmation légale de la sectorisation. Ce volet du projet de loi répond à une de nos principales attentes : celle d'« une politique de secteur comme base de l'organisation des soins en psychiatrie et de promotion de la santé mentale ». Cela traduit une volonté de dédier un volet précisément consacré à la santé mentale pour une meilleure organisation des soins et de la prévention. Il s'agit également de redonner de la voix à la psychiatrie au lieu de la réduire à la question des soins sans consentement.

Les cosignataires suivront de très près ce dossier afin que ces orientations soient concrétisées.

\*Pour accéder au Communiqué de presse, suivez ce lien :

<http://www.unafam.org/Le-secteur-reaffirme.html>



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS  
HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE  
PRIVÉS NON LUCRATIFS



## MADDAYS : UN ÉVÉNEMENT POUR UN NOUVEAU REGARD SUR LES MALADIES PSYCHIQUES

Les peurs et idées reçues persistent face aux maladies psychiques dans la société. « Dans la vie quotidienne, un tiers des Français (35%) serait gêné de travailler et 30% de partager un repas avec un malade psychique. »\*

Si plus d'un Français sur deux (58%) se disent concernés de près ou de loin par les maladies psychiques\*, leurs connaissances sur le sujet restent faibles. Ils expriment un besoin très fort d'information pour améliorer la prise en charge et la prévention. Près de 9 Français sur 10 (84%) ne se sentent pas assez informés au sujet de la prévention des maladies mentales. Prévention, conduites à tenir en cas de troubles suspects, ou encore prise en charge post-diagnostic, les besoins de repères sont largement exprimés\*.

Afin de mettre en lumière les maladies psychiques et de faire évoluer les attitudes et les comportements du grand public, l'Unafam a uni ses forces avec celles de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et de la Fnapsy (Fédération Nationale des Associations d'Usagers en Psychiatrie) pour initier un nouveau type de mobilisation : les MAD DAYS (« folles journées »). L'événement aura lieu les 10 et 11 octobre à Paris et en Île-de-France. Il marquera la première manifestation en France organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale (10 octobre).

Son but : sensibiliser le grand public aux maladies psychiques et déstigmatiser les personnes concernées. Le principe : un événement culturel ouvert à tous pour tisser des liens positifs et chargés de création avec les publics.

Cet événement bénéficie du soutien d'un réseau de partenaires du domaine de la culture et de la création pour favoriser un nouveau regard sur les maladies psychiques.

• **Un quartier général : la Sorbonne**, dont le centre Malesherbes sera le point de ralliement. Elle proposera une programmation culturelle totalement gratuite et participative pour sensibiliser le grand public aux maladies psychiques, en lui faisant vivre une expérience inédite et sensorielle au travers notamment de :

- mad graff : performances d'un collectif inédit de graffeurs de renom,
- mad photo : séances photos pour tous dans la LOL box du photographe David Ken,
- mad confs : regards croisés entre des experts de la thématique des troubles psychiques et des acteurs du domaine culturel,
- mad agora : village des institutions et associations qui œuvrent pour améliorer le quotidien des personnes malades et de leurs proches,
- mad live : un spectacle live inédit.

• **Un réseau : une douzaine d'institutions culturelles parisiennes et franciliennes majeures** labellisées «MAD DAYS» ont été sélectionnées tant pour la qualité et la cohérence de leur programmation ou des artistes qu'elles représentent que pour leur engagement dans l'accueil des personnes atteintes de troubles psychiques : LE CENTRE POMPIDOU, LA CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE, LA HALLE SAINT PIERRE, LA MAISON VICTOR HUGO, LE MUSÉE EN HERBE, LE MUSÉE DU QUAI BRANLY.

Cet événement sera déclinable dans toute la France lors des éditions futures. Un site Internet, [www.maddays.org](http://www.maddays.org), dédié à cette manifestation, sera bientôt en ligne. Nous vous tiendrons informés de la programmation définitive.

\*Source : Enquête Fondation FondaMental 2014

[http://www.fondation-fondamental.org/upload/pdf/rapport\\_ipsos\\_complet.pdf](http://www.fondation-fondamental.org/upload/pdf/rapport_ipsos_complet.pdf)

## ATELIERS D'ENTRAIDE « PROSPECT FAMILLE » ANIMÉS PAR L'UNAFAM

Les ateliers d'entraide Prospect sont animés par des bénévoles de l'Unafam ayant suivi une formation spécifique afin de permettre aux participants d'échanger leurs expériences, de faire face aux difficultés qu'ils rencontrent, de les inciter à sortir de leur isolement, de construire ensemble, de savoir faire et d'oser changer. Ils ont pour objectif d'aider les familles à faire face dans la durée aux troubles psychiques d'un proche.

Ce programme, ouvert à tous, adhérents ou non à l'Unafam, dure 20 heures. Il est composé de 10 modules.

**Informations et inscriptions auprès de vos délégations.**

**Prochaines sessions 2014 :**

- Saine-Mondaine (18) : séjour REPIT 7 au 13 septembre
- Lyon (69) : 20,27 septembre et 4 octobre
- Annecy (74) : 13, 20 et 27 septembre



## PSYCYCLETTE: ILS L'ONT FAIT!

Pour mieux rendre compte de l'expérience vécue sur le terrain, nous avons choisi de donner la parole à l'instigateur et tête de peloton de la Psycycllette, Michel Lacan, Délégué Unafam en Midi-Pyrénées. :

« Un véritable pari réussi ! Rallier Toulouse aux portes de Paris (Alfortville), à bicyclette, en huit étapes en faisant participer des personnes en situation de handicap psychique, tel était le projet dénommé "Psycycllette", avec pour principal objectif de lutter contre la stigmatisation des malades psychiques. Quatre patients du CHS Gérard Marchant de Toulouse, Adrien, Jean-Pierre, Rachid et Yannick, encadrés par des soignants du même établissement, auxquels s'étaient joints un "gémiste" de Seine-et-Marne, Omar, et son frère Kader, des membres de l'Unafam, des cyclotouristes avertis, constituaient le groupe qui a relevé ce défi, en partenariat avec la Fédération française du sport adapté (FFSA). Un groupe à géométrie variable, grossi au gré des rencontres de cyclotouristes locaux de la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) et de cyclistes provenant de diverses structures accueillant des personnes en souffrance psychique : nombreux GEM, centres de postcure, SAMSAH, ESAT, etc.

Faire comprendre la situation des malades psychiques, leur redonner une place citoyenne, exprimer les difficultés qu'ils rencontrent, tout ceci a pu se faire au fil des étapes, à travers des rencontres toujours chaleureuses avec des élus qui les ont fort bien reçus et des publics divers mobilisés par les délégations Unafam des départements traversés, délégations sans lesquelles cette aventure collective n'aurait pu avoir lieu. Une belle occasion de mesurer combien solidarité, enthousiasme et implication des bénévoles dans les départements sont grands et font la richesse de notre association.

Quelques retombées médiatiques, ici une émission radio, là un article dans le journal local, ailleurs, une vidéo du Conseil général, ici encore un relais par le bulletin municipal, partout un effort de médiatisation a été entrepris. Merci encore aux collègues des délégations qui ont bien relayé le discours et un grand merci à Madame la directrice du CHS Marchant qui sans hésiter a accordé sa totale confiance à Psycycllette en faisant participer une équipe très bien préparée de son établissement. Echanges fructueux entre participants, expression directe des personnes concernées qui savent parfaitement raconter leur vécu quotidien pour peu que parole leur soit donnée, rencontres chargées d'émotion, notamment avec les GEM, partage d'expériences comme cette visite du centre hospitalier à Melun, telles ont été les ponctuations des journées de pédalage. 880 kilomètres, d'abord sous la chaleur, ensuite sous un petit vent contraire. De quoi être fiers pour nos amis qui ont étonné, par leur niveau physique et leur volonté, les plus chevronnés des cyclotouristes présents. Une belle leçon de courage donnée par ceux qui sont quotidiennement dans l'épreuve, et qui ont vécu cette deuxième épreuve sportive comme une libération de la première. Même la relation soignants/soignés s'est trouvée modifiée et des regards différents se sont posés les uns vers les autres.

Merci aussi, bien entendu à tous ceux qui se sont joints à Psycycllette, même pour quelques kilomètres et à tous ceux qui ont contribué à son succès: bénévoles Unafam, cyclotouristes, élus, "gémistes", soignants, chefs d'établissement, accompagnateurs, FFSA et FFCT sans oublier tous les acteurs pédaleurs. Une belle expérience qui aura une suite sous forme d'une vidéo et d'un recueil de témoignages. »

Michel Lacan, le 29 juin 2014

## PSYCYCLETTE DANS LES MÉDIAS

- 65 retombées sur Internet
- Article « La Psycycllette de passage au COS-CRPF », journal *L'Eclairer du Gâtinais*, 26/06/2014
- Article « De Toulouse à Paris à vélo pour changer les regards », journal *La Dépêche du Midi*, 6/06/2014
- Article « Se battre contre les préjugés sur les maladies psychiques », journal *La Croix*, 24/06/2014
- Article dans le bulletin CMS : *La Lettre de la Communauté Municipale de Santé de Toulouse*
- Article dans *Cyclotourisme Magazine*, 15/05/2014
- Interviews des participants sur CFM Radio <http://cfmradio.fr/podcast/psycycllette/> et VivreFM <http://www.vivrefm.com/infos/lire/2192/toulouse-paris-en-velo-800-kilometres-pour-de-stigmatiser-les-maladies-psychiques>
- Reportage TV sur 7ALimoges [http://video-streaming.orange.fr/tv/psycycllette-fait-etape-a-limoges\\_19119203.html](http://video-streaming.orange.fr/tv/psycycllette-fait-etape-a-limoges_19119203.html)

Rejoignez nous

Faites connaître la voix des personnes atteintes de troubles psychiques et de leurs proches

psycycllette



Participer au comité Unafam Midi-Pyrénées implique un engagement de longue durée. Les membres du comité sont élus pour une durée de deux ans. Les membres du comité sont élus pour une durée de deux ans. Les membres du comité sont élus pour une durée de deux ans.

UNAFAM  
Une lettre porte la solidarité